



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



REUNION DU 14 AVRIL 2016
18h00/20h30

LIEU : FEDERATION ASSOCIATIVE COLUMERINE

Objet : Deuxième phase d'installation du Comité de quartier Centre – Compte-rendu de réunion

PARTICIPANTS :

Roselyne LACOMBE
Bernadette DUVAL
Stéphanie LEBAT

Gérard LAZARO
Ali BENGOUA
Déborah ABITBOL

Antoine ESPONDA
Diana PONT LEZICA
Joseph CHEVALIER

Jessica SABINEU (Résidence la Pradine)
Yves MALBY (Léo Lagrange)

Thierry VEYSSADE (Comité des fêtes)
Julien PARSI (L'orange bleue)

Alain REFALO

Christophe CORBI

Valérie CHEVALIER (coordinateur)

EXCUSES :

Arnaud SIMION
Caroline VAUCHERE

Cécile BICAIS
Pierre VERNIOL

Francis CABE

1. Introduction de Valérie CHEVALIER

Après avoir remercié les participants ainsi que Monsieur Yoan GALMICHE (Formateur IEPP) pour leur présence, et excusé les personnes absentes, Mme CHEVALIER rappelle l'ordre du jour de ce deuxième temps d'installation du Comité de quartier Centre :

- 1- L'Environnement territorial
- 2- L'engagement citoyen et l'intérêt général
- 3- La démarche « projet » et les commissions thématiques.

Et indique les objectifs de cette rencontre :

- 1- Doter les Comités de quartier d'un socle de référence et d'une définition partagée de « l'intérêt général »
- 2- Permettre l'émergence de thématiques pour la constitution de Commissions de travail



2. Intervention de Yoan GALMICHE (IEPP)

Avant de débiter son intervention, Yoan GALMICHE propose un tour de table permettant à chacun des membres d'exprimer les thématiques ou sujets qui les animent :

- « L'animation du Centre »
- « Les échanges intergénérationnels »
- « La sécurité »
- « La culture dans les quartiers »
- « L'accessibilité »
- « La mobilité »
- « La citoyenneté active »

Présentation PPT (ci-jointe)

- Panorama du contexte institutionnel

La place des comités de quartier dans un environnement institutionnel complexe et en permanente mutation : « **Qui fait quoi ?** », de la commune à l'Etat/l'Europe, les grands champs d'intervention de l'action publique et leur articulation.

- Définition partagée de la notion d'intérêt général

Agir pour l'intérêt général suppose de co-définir ce qu'est l'intérêt général → Le sens académique (ce qui est définit), le sens commun (ce que chacun y met) et le sens partagé par les membres du comité de quartier (ce que l'on veut placer ensemble dans cette notion) :

- « l'intérêt du plus grand nombre »
- « Défendre le bien commun »
- « Considérer un ensemble »
- « L'espace de vie »

- Marges de manœuvre des Comités de quartier

Savoir **discerner ce qui relève du besoin** (tout ce qui a une réponse pré-existante) **du problème** (ce qui n'a pas de réponse pré-existante) et que les acteurs (habitants, association, municipalité) doivent rechercher et co-construire C'est une étape essentielle pour dépasser le simple constat des difficultés et réussir à développer du projet et donc à être acteur du changement.

Générer de l'idée : une fois le problème posé, comment générer de l'idée ?

Passer de l'idée au projet puis du projet à l'action. Passer de la concertation à la « fabrication » c'est définir les ressources nécessaires pour faire aboutir son projet, c'est donc définir un partenariat

3. Echéancier

- 1ère quinzaine de Mai : organisation d'un premier temps de travail afin de dégager des thématiques de travail
- 23 Juin 2016 : Séance Plénière
- 30 Juin 2016 : Moment convivial réunissant les 3 Comités de quartier
- Fin Novembre/Début Décembre 2016 : Séance Plénière

